

Les infos

Vendredi 13 juillet



MÊME PAS PEUR

Le communiqué de presse a fait un flop à la mi-juin, il est tombé au moment où la dite presse s'intéressait bien plus aux rumeurs d'épousailles de la SocGen, nous aussi d'ailleurs... Pourtant, l'ASSACT annonçait qu'elle « envisage » d'attaquer en justice la banque parce que les accords d'entreprise ne permettraient pas aux actionnaires salariés « de faire valoir leurs droits ». Le président de l'ASSACT, Patrice Leclerc, brandit tout à la fois les 1400 adhérents de l'association, les 7 % du capital détenus par les salariés pour affirmer hautement légitimité et capacité à se faire leur porte-parole et les représenter. Il n'hésite pas au passage à s'inventer un rôle contre les tentatives de prise de contrôle dont celle, ratée, de la BNP en 99. Quels droits seraient donc spoliés?... le vote en assemblée générale qui serait « accaparé » par « la direction et les syndicats » par le biais du fond E. On notera en premier que 1400 adhérents sur les 30.000 salariés actionnaires, sans compter les retraités et les étrangers, ne confère pas un statut de porte-parole privilégié. On remarquera que, justement, plus de 80% des salariés participent à l'élection de leurs représentants au conseil d'administration... mais, évidemment chaque salarié ne dispose que d'une voix, indépendamment du nombre d'actions détenues. On soulignera également que le fonds E n'exerce le droit de vote à l'assemblée que par défaut, les salariés actionnaires conservant le droit d'exercer directement leur droit de vote... et que justement, en 99, le choix du fonds de ne pas répondre favorablement à l'offre d'échange de la BNP fut crucial, bien plus que la soi-disant « participation active » du président de l'ASSACT. Car tel est bien le fond de la question, l'intérêt des salariés actionnaires, c'est l'intérêt des salariés tout court... et en prétendant qu'il pourrait y avoir un autre intérêt, celui d'être actionnaire, à défendre, l'ASSACT et son président ne font que tenter d'exister et gagner un strapontin au conseil d'administration, dûment accompagné des jetons de présence y afférents.

CCUES, FORMATION

L'an dernier, la CGT avait donné un avis positif sur les Orientations Générales de la Formation 2007. Un an après le point des résultats est extrêmement négatif : nombre très modeste d'embauches de « cible élargie », de PARE et de bacheliers, recrutement d'un seul handicapé et absolument aucune embauche de jeunes de moins de 26 ans sans qualification... Très clairement du fait des freins exercés par les hiérarchies intermédiaires. Idem pour le e-learning qui, faute d'être organisé par elles et intégré dans le temps de travail des équipes s'avère largement improductif. Instruite, la CGT a bien évidemment voté contre les orientations 2008, pourtant pavées de bonnes intentions. Bon, hiérarchies intermédiaires ou pas, c'est quand même l'affaire de la direction générale ; mais ça en dit long sur la franchise des relations sociales.

LE SENS DU PARTAGE

On l'avait loupé, mais la publication destinée au personnel des agences, « réseau & c° » nous l'a rappelé dans sa chronique « bonnes idées à partager ». La DR de Lille a réuni sa « convention des directeurs d'agences » à Deauville en février dernier. Il s'agissait de « partager les bonnes pratiques à l'origine des bons résultats de la DR » selon le commentaire, illustré par une photo des convives partageant bons résultats et bonne pratique avec bordeaux sur les tables à nappes blanches et sous les chandeliers de la grande salle de restaurant ...

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT